



MONTAGNE & LOISIRS ASSOCIATION LOI 1901

87 rue Alfred de Musset – 31200 Toulouse

Courriel : secretariat@montagne-et-loisirs.fr

Site Internet : <http://montagne-et-loisirs.fr/>

COMPTE-RENDU

Présents : Vincent Rivron, Marc Weber, Dominique et Sisi Taché, Alain Chazal, Martine Perier, Gislaine Hiver, Didier Clément, Christine Armengaud, Thierry Gidenne, Gilberte Audoubert, Agathe Marqué, Vianney Raïsson, Betty Varley, Paul Holgado, Christian Longueval, Hervé Le Lidec, Norbert Torres, Monik Maurin

Absents excusés : Jean-Pierre Condat (CD), Jackie Durrieu (CD), Jean-Claude Casagrande (CD), Chantal Craipeau (CD), Pascale Van Straaten, Marie-Christine Batut, Jean-Paul (CD) et Martine (CD) Guillaume.

ORDRE DU JOUR

1- INFORMATIONS :

Dates des prochains CD : Mercredis 16/2/22 ; 30/03/22 ; 11/05/22 ; 15/06/22

Il avait été évoqué de déplacer l'AG en Juin et de l'adosser au Brandon et Rallye. La coupe du bois resterait en Octobre en couplant avec un week-end bricolage. Cela a pour conséquence de modifier l'exercice comptable de Juillet à fin Juin de l'année suivante.

La majorité du CD adopte cette nouveauté.

Il semble cependant important de prévoir un week-end au chalet en septembre ou octobre, pour favoriser les adhésions « groupées ».

Dates pour AG, Brandon : 25/06/22 et Rallye le 26/06/22

2- CALENDRIER :

Montagne et Loisirs compte à ce jour une cinquantaine d'adhérents, dont 13 sont initiateurs. Il est souhaitable de mettre en place un calendrier sur 6 mois et plus, avec une permanence mensuelle au chalet et un, voire 2, week-ends de sorties chaque mois.

Le principe repose sur une plus grande mobilisation des uns et des autres, et en particulier du CD, à la vie du club en proposant et/ou encadrant des activités, seul ou en binôme.

Les permanences au chalet peuvent par exemple être organisées en binôme car c'est plus léger à mettre en place. Sont compris dans ces permanences : les portes ouvertes, les WE à thèmes, bricolage, séjours, etc...

Chantal Craipeau s'est proposée au sein du bureau pour dynamiser et centraliser les week-ends et séjours à thème au chalet.

Après discussion il est décidé que, dans un premier temps, le bureau propose des dates de permanence au chalet et un rythme souhaité pour les sorties. Ce planning sera soumis aux membres du CD et aux initiateurs pour que les volontaires puissent se positionner aux dates qui leur conviennent.

→ Les dates qui seront choisies par les uns et les autres pour les permanences au chalet et les sorties seront à transmettre à Marc W et Vincent.

Les prochaines sorties proposées

- 15 et 16 Janvier : ski de randonnée -Thierry Gidenne. Raquette si autre initiateur
- 22 et 23 Janvier : Raquette et/ou ski par Vincent
- 29 et 30 Janvier : Raquette par Agathe
- Hervé et Thierry vont proposer un WE à Bagnères de Bigorre en février
- Jean-Paul G. et Martine G. proposeront peut-être des sorties dans le Couserans au printemps, en semaine ou en week-end, puisque ils y résident désormais.

Une sortie avec Pierre Albero (accompagnateur montagne : histoire locale, naturalisme) , qui est passé nous voir lors de l'AG, pourrait être organisée lors d'une permanence chalet.

→ Alain Chazal prend contact.

Bernard Gibert propose une activité d'escalade un samedi par mois au Cossec. Les dates seront fixées dès que possible.

3- CHALET :

Rappel des règles à respecter :

Manger /cuisine : Il ne faut RIEN laisser dans l'arrière cuisine (pas de cubi, de brick, pas de carton, ni de paquet de riz, farine ou autre), à moins de les mettre dans des caisses plastique bien fermées à l'intérieur du garde-manger que Marc a réparé succinctement (et qu'il faudra retaper pour de bon).

Dormir / nuitées : Chaque personne venant dormir au chalet doit venir avec un drap housse et une taie d'oreiller, en plus d'un duvet ou d'un drap.

Le club va changer 31 matelas, 31 couvertures et 31 oreillers.

Marc va proposer un we bricolage vers la mi-avril.

4- SUBVENTIONS - FORMATION :

Le club a reçu de la FFME (Ligue Occitanie) et de l'État (Ministère Sports) des subventions pour relancer les activités (et les adhésions) dans le but :

- * d'une part d'élargir le public des clubs de montagne, par l'organisation d'activités
- * d'autre part de faciliter l'autonomie des adhérents, tout en complétant les compétences des encadrants, par de la formation.

*** *Élargir le public concerné:***

Dans ce cadre il a été discuté que le club offre la licence découverte 1 jour (6€) pour chaque nouvel invité /randonneur. Rien n'a été complètement tranché. Si on décide de l'appliquer, le principe resterait donc le même qu'aujourd'hui:

AVANT la sortie, Il est impératif de donner Prénom, NOM, date de naissance, adresse mail, à Martine Perier (06 87 86 66 36) pour l'inscription sur le site de la FFME. Jusqu'à présent l'initiateur récupérait le chèque de 6€ à l'ordre de M&L, ce qui ne serait plus le cas si on décide que le club le prend en charge.

*** *Formations (financées par le club, a priori):***

- à venir (FFME):

- . Météo et sécurité hivernale (jaune) les 8 et 9 janvier : 5 personnes du club inscrites :
Agathe M, Christian L, Sophie D, Chantal C, Sylvie R
- . Sécurité hivernale (orange) au chalet les 22 et 23 janvier : Martine P. préparera le repas.
- . Faire sa trace : au chalet les 26 et 27 février (à confirmer)
- . Carto perfectionnement à Aspet les 5 et 6 mars: Ghis intéressée

- Secourisme niveau 1 (PSC1) :

La FFME réfléchit à proposer une formation secourisme en montagne mais il n'est pas certain que cela débouche en 2022.

Une douzaine de personnes autour de la table sont intéressées à suivre cette formation de base (nota : recyclage pour la plupart).

→ Ghis se renseigne à UNASS 31, Martine à la Croix Rouge, Didier à la Protection civile.

- interne au club :

- . Formation Carto /GPS FFME : Alain proposera au club une formation GPS au chalet.

Pour les demandes de formations, s'adresser à Alain Chazal ou Dominique Taché, qui sont formateurs pour la FFME.

5 - ACTIVITES PASSEES

Sorties :

1^{ère} semaine des vacances de Noël – Thierry – entre 4 et 6 participants

1^{er} et 2 Janvier – Ski de rando au Mont Né – Thierry – 6 participants

Chalet :

Réveillon au chalet avec Sophie et Marc : une quinzaine de participants

Date du prochain CD

16/2/2022

Il n'est pas certain que nous puissions partager un repas à cette nouvelle occasion. Nous verrons sur le moment.

Et pour mémoire, le repas et la galette initialement prévus le 5 janvier ont dû être annulés, par précaution.